

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 121 (1955)

Heft: 3

Artikel: Combats préliminaires - combats de troupes légères

Autor: Borel, D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

führung ihre strategische Rechtfertigung erst von dem Augenblick an erhielt, als sie sich im Rahmen einer Gesamtoperation aller Wehrmachtteile unter einheitlicher Führung gegen die wirklichen Quellen der militärischen Kraft richtete.

Wenn trotz dieser greifbaren Erfolge die Alliierten ihre Luftangriffe gegen die Wohnviertel der deutschen Städte auch noch im Herbst 1944 nicht einstellten, sondern mit Teilen der überreichlich verfügbaren Bomberkräfte bis in das Frühjahr 1945 hinein fortsetzen, so beweist das nichts anderes, als daß die strategische Vernunft immer noch nicht endgültig über den Vernichtungswillen gesiegt hatte. Irgendeinen nennenswerten Einfluß auf die Kriegsentscheidung hatten diese letzten Angriffe nicht. Der Erfolg des alliierten Luftkrieges lag in der Vernichtung der Ölproduktion und des Transportwesens. Durch sie und nicht durch die Zerstörung der Städte wurde dem Deutschen Reich die Möglichkeit genommen, den Krieg fortzusetzen.

(Schluß folgt)

Combats préliminaires – Combats de troupes légères

Major D. Borel .

Nous estimons habituellement qu'une attaque caractérisée dirigée contre notre pays doit se briser devant une position d'Armée. Que de fois avons nous dessiné le gros trait destiné à matérialiser le front d'arrêt sur lequel le Commandement concentre ses forces en vue de la bataille décisive!

Ce gros trait coïncide rarement avec la frontière mais court généralement à l'intérieur du pays, le long des secteurs particulièrement favorables à la défense. Le territoire situé entre la frontière et le front d'arrêt n'est toutefois pas simplement abandonné à l'ennemi. On y engage avec parcimonie – pour ne pas affaiblir la position d'Armée – des troupes qui, malgré leurs maigres effectifs, ont de grandes tâches à remplir.

Buts des combats préliminaires

Les tâches à remplir dans les combats préliminaires sont de deux sortes. La première consiste à empêcher l'adversaire d'aborder la position d'Armée avant que les troupes chargées de la tenir soient en état d'accepter la bataille. Il s'agit là d'un délai de plusieurs jours, voire de quelques semaines, si les troupes doivent d'abord monter en ligne, s'enterrer, s'abriter derrière des champs de mines et des réseaux de barbelés. Quand on met en regard la

faiblesse des effectifs et la durée de la mission, on s'aperçoit que ces simples «combats préliminaires» vont exiger une grande opiniâtreté des exécutants.

La seconde grande tâche des troupes destinées aux opérations préliminaires consiste à protéger la zone frontière contre des incursions de bandes armées ou de troupes régulières et à empêcher l'extension sur notre territoire de combats entre étrangers. Ces missions impliquent l'engagement de forces à l'extrême frontière pour un délai que l'on ne peut prévoir car, les gouvernements n'ayant plus l'habitude de déclarer la guerre ni de dévoiler leurs plans, on aura de la peine à savoir si les incidents de frontière sont fortuits ou s'ils sont intentionnels et constituent le prélude à une attaque générale qu'il ne saurait être question de bloquer à la frontière même.

Nature des combats préliminaires

Seul le Haut Commandement pourra prendre la décision grave d'abandonner à la discrétion de l'ennemi le territoire situé en avant de la position d'Armée. Tant que cette décision ne sera pas prise, les exécutants devront se défendre et même contre-attaquer avec résolution pour protéger l'intégrité du territoire et témoigner de notre volonté de défense devant un étranger en train de nous «tâter». On ne peut octroyer à un chef subalterne le droit de juger si l'abandon d'une population frontalière ou l'arrivée de l'ennemi devant une position d'Armée en voie d'installation est préférable au sacrifice de sa petite formation.

Il appartient, en principe, aux troupes frontière de livrer les «combats préliminaires» dont les résultats ont une si grande importance bien qu'en définitive, ils ne servent qu'à «retarder» un adversaire. Les troupes frontières s'apprêtent, à cet effet, à se cramponner à des points de passage obligé pour faire marquer à l'ennemi des temps d'arrêt prolongés; elles ne s'attendent pas à survivre à leur mission et le Commandement se garde de prévoir leur engagement ultérieur dans le cadre de la bataille décisive.

Il ressort souvent des discussions entre officiers que les circonstances d'une guerre «tiède» pourraient nous obliger à mener, en zone frontière, des opérations dont la durée et l'ampleur dépassent les possibilités des brigades frontière. Comme le prévoit la Conduite des Troupes (chi. 30), on envisage de faire appel dans ces cas là à des brigades ou des formations moins importantes de troupes légères. Mais on commet parfois l'erreur de s'imaginer que leur mobilité va les rendre aptes à mener un combat foncièrement différent de celui des troupes frontière et permettra au Commandement de les récupérer à temps pour qu'elles jouent encore un rôle important dans la bataille d'Armée. Bref, on donne au «combat retardateur» livré par les

troupes légères une teinte de dilettantisme qui peut être aussi funeste pour les chefs de troupes légères que pour ceux qui leur confient des missions retardatrices.

Il convient donc d'étudier les raisons qui peuvent amener des chefs à engager des troupes légères en avant du front d'Armée, ainsi que la manière dont ces troupes peuvent s'acquitter de leur tâche.

Troupes légères en avant des positions frontière

Le territoire national comporte un certain nombre de saillants peu accidentés et dont la défense a paru si difficile à réaliser qu'ils n'ont pas été englobés dans le dispositif des troupes frontière. Les circonstances peuvent cependant nous obliger à défendre ces saillants, à y engager des troupes pour les protéger contre les violations de frontière.

Pour ne pas affaiblir la position d'Armée tenue par les unités d'armée d'infanterie, le commandement peut décider de consacrer aux missions de défense de la neutralité tout ou partie des brigades légères habituellement maintenues en réserve. Arrivées dans les régions largement ouvertes des saillants de territoire, ces troupes devront s'enfermer dans les localités faute de pouvoir manœuvrer à l'abri d'un obstacle. Elles pourront exécuter quelques sorties rapides pour repousser des bandes armées. Sitôt, toutefois, que l'adversaire se présentera avec des chars, les troupes légères ne pourront pas faire usage de leur mobilité... sinon pour se dérober! Tant qu'elles n'auront pas elles aussi des chars en nombre suffisant, elles ne pourront pas opérer en terrain ouvert, à l'instar d'une flotte sur l'océan, car elles ressembleront à des torpilleurs sans torpilles ni cuirasse. Dès le moment où l'on reconnaît que les brigades légères ne peuvent pas mener un combat «mobile» comme on se l'imagine parfois, on s'aperçoit que l'engagement de troupes légères dans un saillant frontière ne se justifie que s'il est inopiné et réclame des troupes aptes à gagner rapidement la zone menacée. Si on décide au contraire de garnir d'emblée cette dernière, une troupe d'infanterie rendra les mêmes services et dispensera le commandement de dépenser prématûrément le seules formations organiquement mobiles.

Il faut en effet bien se rendre à l'évidence que les éléments engagés à la frontière doivent être considérés comme dépensés. Le Commandement a beau proclamer l'intention de ne pas se laisser engager de façon décisive à la frontière; des considérations politiques, humanitaires et l'ignorance des intentions des puissances voisines peuvent l'amener à prolonger au delà de son désir les combats préliminaires. Il faut s'attendre à ce qu'il n'y ait plus grand monde à récupérer quand on se résoudra à donner l'ordre de fin de mission aux troupes légères. Les véhicules rescapés seront utiles pour le repli

... si on a pris soin de les ramener préalablement derrière les premières lignes de troupes frontière, lesquelles correspondent en général avec un goulot très exposé à la destruction par l'ennemi. Les cyclistes, et les motocyclistes peut-être, pourront garder leurs machines et les utiliser pour se replier derrière les positions des troupes frontière. Les motorisés – ce qui en restera – devront d'abord faire à pied le trajet les séparant de leurs véhicules. Ils ne seront pas mieux lotis qu'une troupe d'infanterie, que des colonnes de transport amenées pour la circonstance attendraient dans la zone des troupes frontière.

Troupes légères dans les positions des troupes frontière

Les troupes frontière sont capables de barrer longtemps les axes principaux; elles manquent en revanche d'effectifs pour s'opposer à des poussées entre des axes. Si l'on craint que ces poussées permettent à l'ennemi de gêner l'installation de la position d'Armée, il faut renforcer les troupes frontière. Il convient alors de leur donner des troupes légères: bataillons ou groupes de dragons. Il est en effet exclu de meubler de façon permanente les zones séparant les diverses positions de barrage sans affaiblir dangereusement la position d'Armée. Il faut donc se contenter d'effectifs plutôt faibles, mais susceptibles de se porter rapidement aux endroits menacés. Les escadrons à cheval, que l'on ne sait souvent comment engager dans le dispositif très dense de la position d'Armée, pourraient constituer dans le Jura ou les montagnes d'Appenzell de précieuses réserves de bataillon ou de régiment; ils auraient là l'occasion de faire preuve de l'esprit offensif dont s'honorent les cavaliers. Un bataillon de cyclistes dans les Franches Montagnes ou au Nord de la Thur, des bataillons de motocyclistes à la frontière Sud seraient aptes, grâce à leurs machines, à parer successivement à plusieurs menaces apparaissant à des points assez éloignés les uns des autres. Un commandant de brigade légère, coiffant les troupes frontière d'un grand secteur, pourrait engager son régiment de dragons, appuyé par une compagnie de chasseurs de chars et le groupe d'obusiers, pour régler les incidents sérieux. Cette manœuvre de troupes légères à l'abri de barrages tenus par des éléments statiques permettrait à chaque formation de déployer au mieux les aptitudes qui doivent la caractériser. Les opérations ne viseront finalement qu'à «retarder» l'arrivée de l'ennemi au contact de la position d'Armée, jusqu'au moment où elle sera en état de livrer bataille. Tant que troupes frontière et troupes légères associées n'auront pas été relevées de leur mission, elles devront s'engager à fond, les premières pour tenir leurs positions, les autres pour rejeter l'ennemi. Quand viendra l'autorisation d'abandonner la lutte et de se replier, on veut espérer que les troupes légères ne lâcheront pas leurs

compagnons de lutte en filant avec leurs véhicules, mais recueilleront les troupes frontière sur une position intermédiaire et seront, finalement, les dernières à se battre avant la bataille d'Armée.

*Troupes légères dans la zone séparant
les troupes frontière de la position d'Armée*

Dans certains secteurs, la position d'Armée peut se trouver à plusieurs dizaines de kilomètres de la limite arrière des positions frontière. Quand une telle situation se présente dans nos exercices, on en arrive parfois à laisser les troupes frontière se battre seules dans leur secteur, puis à engager des troupes légères dans la zone intermédiaire, dans l'idée d'ajouter un ou deux jours au délai gagné par les troupes frontière pour couvrir l'installation de la position d'Armée. On peut différer d'opinion quant à la rentabilité relative de deux batailles successives livrées par des troupes frontière seules, puis par des troupes légères seules et d'une bataille unique livrée en commun par les deux espèces de formation appuyées à un secteur fortifié. Il est en revanche certain que la «manœuvre retardatrice» n'aura pas l'aspect d'une série de courts engagements sur une succession de positions abandonnées au gré de la pression ennemie. Quelle que soit en effet la profondeur de la zone intermédiaire, ses dimensions resteront modestes; elle ne présentera en outre pas beaucoup d'obstacles de valeur. En raison de la faiblesse de leurs effectifs par rapport à la largeur de leur secteur – il ne faut pas affaiblir la position d'Armée – les troupes légères devront s'accrocher à la plus forte de ces positions pour contenir l'ennemi aussi longtemps qu'elles en auront l'ordre. Elles devront donc appliquer les principes de la défensive sur de grands fronts: tenir les points de passage obligé et manœuvrer avec des réserves pour donner des coups de poing aux endroits où l'ennemi devient dangereux. Les unités chargées de barrer un point de passage, tout comme celles appelées à contre-attaquer, devront faire preuve d'opiniâtreté. Ce simple combat retardateur pourra devenir pour elles la bataille du sacrifice. Car si, au contraire de la défense sans limite de durée, il s'agit, dans le combat retardateur, «d'éviter sciemment de se laisser entraîner dans une action décisive» (comme le dit imprudemment la «Conduite des troupes», au chiffre 534), ce principe n'est pas valable pour les exécutants, mais seulement pour le Commandement. Si on permettait aux exécutants «d'éviter sciemment de se laisser entraîner dans une action décisive», ils pourraient se dérober au danger à volonté; ils feraient usage de leur «mobilité» pour se replier ... et on les comprendrait car, à défaut d'une mission comportant une nette responsabilité, personne, à la guerre, ne recherche le sacrifice. Cela aurait pour conséquence que des troupes encore intactes se replieraient derrière une po-

sition d'Armée dont l'ennemi pourrait à loisir bousculer les défenseurs surpris, et cela ressemblerait fort au drame de 1940 dans les Ardennes et sur la Meuse.

Troupes légères dans la bataille décisive

Les troupes légères que le Commandement aura réservées pour la bataille décisive ainsi que celles qu'un heureux concours de circonstances aura permis de récupérer à l'issue des combats préliminaires, peuvent être engagées pour exécuter une contre-attaque décisive. On peut cependant très bien concevoir qu'elles soient appelées à livrer les combats préliminaires à une nouvelle phase de la bataille. L'adversaire peut en effet réussir à rompre le front dans un secteur; cela ne constitue un évènement dramatique que dans la mesure où l'ennemi peut exploiter cette rupture. Or il peut suffire que quelques unités de troupes légères, parvenues à pied d'œuvre grâce à leurs moyens de transport, s'accrochent, même égrenées, à quelques villages ou quelques ponts, pour que l'ennemi soit retardé au point que notre Commandement recouvre la liberté de manœuvre nécessaire pour préparer une contre-attaque massive ou, le cas échéant, installer l'Armée sur une nouvelle position.

Ces combats préliminaires ne représentent qu'un épisode de la bataille d'ensemble; ils ne servent qu'à «retarder» l'adversaire. Pourtant, ils ne seront couronnées de succès que dans la mesure où les officiers de troupes légères qui en seront chargés auront la mission de tenir, non pas seulement de retarder, et seront persuadés de livrer leur bataille décisive.

Conclusion

En décrivant les multiples circonstances dans lesquelles les troupes légères auront à livrer des combats préliminaires dont dépendra l'issue de la bataille décisive, nous avons voulu montrer que les chefs de troupes légères doivent toujours s'apprêter à livrer des combats dont l'intensité, malgré leur brièveté relative, peut être aussi grande que celle de la bataille décisive. Nous avons aussi voulu montrer que la mobilité permet aux troupes légères d'atteindre rapidement un obstacle, de manœuvrer à l'abri de cet obstacle, mais non pas de livrer des combats mobiles en terrain ouvert. Finalement, nous avons essayé de faire comprendre que le combat retardateur ne consiste pas à se dérober devant l'ennemi, mais à l'arrêter pendant le délai prescrit même si cela devait mener au sacrifice.